



Detournement d heritage en Algerie

Par **laurence13**, le **23/07/2015 à 14:19**

Bonjour

Mon père était l'aîné d'une fratrie de 3 enfants et je viens de voir qu'a la place de la maison familiale en Algérie on a construit un hôtel.

Nous habitons en France et mon père vivait en France.

Ma question est ; comment on t'il pu avoir la possibilité pour vendre sans notre accord?

Cordialement

Par **tourrette**, le **30/07/2015 à 14:16**

Bonjour,

Votre pere a peut être vendu sa part ?

Je vs conseille de vs déplacer et de rencontrer le notaire qui a fait la vente.

C est un long parcours du combattant mais si on vous a spoliée

Cordialement